

Rapport annuel 2025

Poursuivre notre engagement en
faveur de l'avortement sécurisé
en période d'incertitude.



Fonds d'Action pour l'Avortement Sécurisé (SAAF) ✨

Le SAAF est le seul fonds mondial dédié exclusivement au droit à un avortement sûr et accessible. Grâce à notre financement et à notre soutien, nous œuvrons à déstigmatiser l'avortement et à permettre aux organisations des pays à revenu faible et intermédiaire de mettre en œuvre des initiatives adaptées à leur contexte et à leur expertise. Le SAAF favorise également les échanges entre organisations et réseaux partageant les mêmes valeurs afin de renforcer un mouvement intersectionnel en faveur des droits reproductifs, en particulier pour les communautés marginalisées.

Ce rapport annuel présente un aperçu des activités du SAAF en 2025 et met en lumière les réalisations remarquables des organisations que nous finançons. En 2025, nous avons commencé à soutenir 31 organisations supplémentaires à la suite d'un appel à projets lancé fin 2024. Au total, 106 organisations ont bénéficié d'un financement du SAAF en 2025. Depuis le lancement de son programme de subventions en 2007, le SAAF a engagé plus de 81 millions de dollars en faveur de 274 organisations dans 89 pays.

Depuis le lancement de son programme de subventions en 2007, le SAAF a engagé plus de 81 millions de dollars en faveur de 274 organisations dans 89 pays.

Photo : CSJ News, Malawi

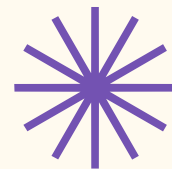
Photo de couverture : Socorristas En Red, Argentine



« Sans le SAAF, nous n'aurions aucun financement. Personne d'autre n'était disposé à soutenir un travail aussi controversé dans notre pays. »

Partenaire SAAF

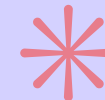




Sommaire

Message des coprésidentes du SAAF	4
Soutenir l'accès à l'avortement dans le monde	5
La nouvelle identité visuelle du SAAF	6
Évaluation du SAAF en 2025	7
Réalisations des partenaires du SAAF en 2025	8
Plaidoyer : Faire progresser les politiques	9
Renforcement du mouvement : Élargir le mouvement pour les droits à l'avortement	11
Recherche : Produire et diffuser des données probantes	13
Renforcement organisationnel : Bâtir des organisations résilientes	15
Services : Améliorer l'accès aux services d'avortement	17
Évolution des normes : Faire évoluer les attitudes et les perceptions	19
Soutenir et mettre en réseau les partenaires du SAAF	21
Témoignages des partenaires	26
Le Conseil d'administration du SAAF	27
Informations financières	28
Carte des partenaires du SAAF	29
Coordonnées	30





Message des coprésidentes du SAAF



« Je suis convaincue que le soutien du SAAF a été une bouée de sauvetage essentielle pour nous, en particulier dans un contexte de réduction des financements accordés par les donateurs internationaux. »

Partenaire SAAF

L'année 2025 a été particulièrement difficile pour les défenseuses des droits humains, surtout pour celles et ceux qui soutiennent l'accès à un avortement sûr. Le rétablissement et l'élargissement de la « règle du bâillon mondial » en janvier ont gravement affecté le financement des services de santé mondiaux. Au-delà du retrait des financements américains, d'autres bailleurs publics en santé et droits sexuels et reproductifs (SDSR) ont également réduit leur aide. Associé à un mouvement anti-droits plus audacieux et mieux financé, cela a eu des conséquences dévastatrices pour les organisations fournissant des services de santé et les populations qu'elles accompagnent.

Les partenaires du SAAF ont été interrogés, et 90 % des répondants ont indiqué avoir été négativement affectés par l'évolution du financement international au cours des dernières années. Pour près d'un tiers d'entre eux (28 %), l'impact a été jugé « sévère ». À cela s'ajoute une hostilité croissante : du piratage de leurs comptes sur les réseaux sociaux aux agressions physiques contre leur personnel.

Pourtant, nous savons que les défenseuses des droits à l'avortement font preuve d'un courage et d'une résilience remarquables. Les partenaires du SAAF

ont partagé plusieurs stratégies mises en œuvre pour faire face à la diminution des financements, aux gouvernements autoritaires et aux attaques anti-avortement. Leurs témoignages ont confirmé l'importance du soutien du SAAF, non seulement grâce à un financement constant, mais aussi grâce à l'accompagnement et aux liens créés au sein d'un réseau mondial. Nous sommes fiers de pouvoir dire qu'en cette période particulièrement difficile, le SAAF est resté une source de soutien fiable et flexible. Cette reconnaissance est également ressortie de l'évaluation externe menée en 2025, dans laquelle les partenaires ont souligné le rôle essentiel du SAAF dans le secteur mondial des SDSR (voir page 7).

L'accès à un avortement sécurisé sauve des vies et change des vies. Nous souhaitons que davantage de bailleurs reconnaissent cette réalité, contribuent à combler les lacunes créées par les réductions de financement et s'opposent au recul des droits humains ainsi que du droit à l'autonomie corporelle. En attendant, le SAAF continuera à défendre ce qui est juste et à apporter un soutien flexible et fiable aux militantes engagées partout dans le monde.

En toute solidarité, Génesis Luigi et Mamello Makhele

Soutenir l'accès à l'avortement dans le monde

Bien que toutes les partenaires du SAAF ne fournissent pas directement un accès aux services de santé, celles qui le font rendent compte du nombre de personnes qu'elles ont aidées à accéder à différentes options d'avortement sécurisé. Nombre d'entre elles indiquent également le nombre de prestataires de soins de santé qu'elles ont formées afin de fournir des soins liés à l'avortement de qualité, sans jugement, contribuant ainsi à renforcer la disponibilité et la qualité des services.

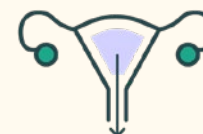
En 2025 :



4 698

prestataires de soins de santé ont été formés par les organisations partenaires du SAAF pour prodiguer des soins d'avortement sécurisé.

210 880



personnes ont été accompagnées par les partenaires du SAAF pour accéder à des options d'avortement sécurisé.

Parmi celles-ci, environ 1 sur 4 (23 %) concernait des services cliniques – le reste correspondait à d'autres formes de soutien clinique et communautaire.



Photo : Repro Justice Congo, RDC

La nouvelle identité visuelle du SAAF

Comme vous le constaterez, ce rapport annuel adopte une nouvelle identité visuelle. À la fin de l'année 2025, nous avons fait appel à une graphiste afin de travailler avec l'équipe du SAAF, nos partenaires, nos bailleurs et les membres du Conseil d'administration pour moderniser notre identité de marque, créée à l'origine en 2014. Depuis, le Fonds a considérablement fait évoluer ses méthodes de travail. Il nous fallait donc un nouveau logo et une identité visuelle reflétant cette évolution.

Dans le cadre de ce processus, nos partenaires ont partagé les trois mots qu'elles associent le plus au SAAF. Nous avons été ravies de constater que les termes « **transformateur** », « **bienveillant** » et « **flexible** » revenaient le plus souvent. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à cette nouvelle identité visuelle du SAAF.



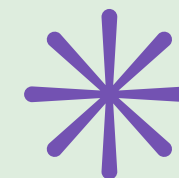
« J'apprécie sincèrement le temps et le soin consacrés au processus de renouvellement de la marque, ainsi que la manière pertinente dont vous avez pris en compte et intégré les retours de la communauté. »

Partenaire du SAAF

Photo : Les nouveaux produits dérivés du SAAF à l'ARJC en 2026



La nouvelle identité visuelle du SAAF • 6



« Partenariat et responsabilité mutuelle » – Évaluation 2025 du SAAF

Le cabinet Singizi Consulting Africa a été mandaté pour réaliser une évaluation indépendante, féministe et participative de notre programme d'octroi de subventions. Les résultats ont été partagés avec les partenaires et les bailleurs ayant participé au processus.

Nous avons été heureuses de constater que l'équipe d'évaluation reconnaissait la contribution du SAAF au mouvement mondial pour les SDSR et que notre travail était hautement apprécié par nos partenaires et les autres acteurs du secteur. Le rapport souligne notamment :

« La pandémie de COVID-19 a gravement perturbé les services de santé essentiels, notamment ceux liés à la santé et aux droits sexuels et reproductifs. Elle a également aggravé les vulnérabilités sociales et économiques, touchant de manière disproportionnée les femmes et les filles. Parallèlement, les changements politiques et la montée d'une opposition organisée à la justice de

genre comme le rétablissement de la « Règle du Baillon » aux États-Unis – ont restreint les flux de financement mondiaux et renforcé les mouvements anti-choix. Ces évolutions ont menacé les progrès réalisés en matière de droits reproductifs au cours des deux dernières décennies.

Dans ce contexte instable, le Fonds d'Action pour un Avortement Sécurisé (SAAF) joue un rôle essentiel. En tant que seul fonds mondial dédié exclusivement à l'amélioration de l'accès à l'avortement sécurisé, le SAAF apporte son soutien à des organisations de base et dirigées par la communauté opérant dans les contextes les plus difficiles au monde. »

L'enquête menée auprès des partenaires du SAAF a révélé que, parmi les personnes interrogées :

- 87 % ont reconnu que le SAAF avait contribué à renforcer leurs capacités au-delà des besoins immédiats liés à la subvention.

- 75 % considéraient que le financement du SAAF était plus flexible que celui d'autres bailleurs de fonds ; 22 % estimaient qu'il offrait un niveau de flexibilité similaire.
- 97 % ont déclaré que le SAAF les avait aidés à entrer en contact avec d'autres partenaires travaillant sur l'avortement.
- 94 % ont indiqué que leur visibilité avait été renforcée grâce au soutien du SAAF en matière de communication.



« Le SAAF est l'un des rares bailleurs de fonds à véritablement écouter et à s'adapter. La relation est humaine, et non pas purement transactionnelle. »

Partenaire du SAAF

Réalisations des partenaires du SAAF en 2025



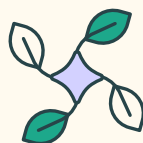
Pour le cycle de financement actuel, le SAAF rend compte du travail et des progrès de ses organisations partenaires à l'aide des six résultats issus de notre Théorie du changement.

Dans les pages suivantes, nous présentons quelques-unes des réalisations des partenaires du SAAF dans chacun de ces domaines au cours de l'année dernière.



Plaidoyer :

avancées en matière de législation et de politiques relatives à l'avortement



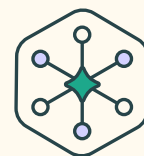
Renforcement des mouvements :

des mouvements plus dynamiques œuvrant pour le droit à l'avortement sécurisé



Recherche :

production de données factuelles et partage des connaissances



Renforcement organisationnel :

des organisations renforcées et dotées de capacités accrues



Services :

accès à des options d'avortement de qualité



Évolution des normes :

améliorer la compréhension de l'avortement et réduire la stigmatisation



KIRGHIZISTAN

Family Planning Alliance (FPA)

Rendre l'avortement accessible sur demande jusqu'à 22 semaines.

La FPA a obtenu une réforme historique qui a considérablement renforcé les droits liés à l'avortement et l'accès à ce service au Kirghizistan. À la suite d'un plaidoyer soutenu auprès du ministère de la Santé, la réglementation nationale sur l'avortement a été révisée en décembre 2025 afin d'être alignée sur les recommandations de l'OMS et la législation nationale. La réforme a supprimé l'obligation, entre 12 et 22 semaines de grossesse, pour les femmes de fournir des « justifications fondées sur des motifs sociaux », une exigence qui entraînait auparavant des retards, renforçait la stigmatisation et obligeait les femmes à prouver leur admissibilité devant une commission.

Désormais, l'avortement est accessible sur demande et, pour la première fois, il est intégré au panier de base des services de santé offerts gratuitement à l'ensemble de la population.



« Les femmes n'ont plus à “justifier” pourquoi elles ont besoin d'effectuer une interruption de grossesse ; elles ont désormais le droit à l'avortement sur simple demande. »

Baktygul Bozgorpoeva, Family Planning Alliance (FPA)





MALAWI

Centre for Solutions Journalism (CSJ News)

Affirmation du droit à l'avortement pour les mineures.

En octobre 2025, la Haute Cour du Malawi a confirmé un arrêt historique établissant que l'avortement sécurisé est un droit légal pour les jeunes victimes de violences sexuelles.

Le partenaire du SAAF, CSJ News, faisait partie d'une coalition de militantes soutenant le dossier d'une jeune fille de 14 ans à qui un avortement avait été refusé après une grossesse résultant d'un viol. CSJ News a appuyé cette affaire grâce à une couverture médiatique continue et à un travail de plaidoyer.

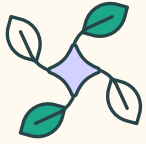
La Cour a jugé que le refus d'accès à un avortement sécurisé constituait une violation des droits sexuels et reproductifs de cette jeune fille au regard de la Loi sur l'Égalité du Genre. CSJ News poursuit son plaidoyer en faveur de l'adoption d'une nouvelle Loi sur l'interruption de grossesse, afin de moderniser le cadre juridique et d'améliorer l'accès à un avortement sécurisé pour toutes.

Photo : CSJ News, Malawi



« Ce jugement est un immense soulagement pour de nombreuses jeunes filles et femmes qui pourront désormais avoir accès à un avortement sécurisé après avoir été victimes d'agressions sexuelles. »

Brian Ligomeka, CSJ News



Renforcement du mouvement

TURQUIE

Women for Women's Human Rights (WWHR)

Mobiliser les militantes du monde entier autour de la lutte pour l'accès à l'avortement en Turquie.

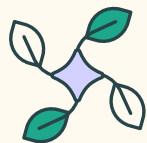
En octobre, la WWHR a organisé la première conférence internationale consacrée aux enjeux liés à l'avortement en Türkiye. L'événement a réuni des féministes de tout le pays ainsi que des militantes et prestataires de services engagées dans la défense du droit à l'avortement à travers le monde. Parmi les intervenantes figuraient des partenaires du SAAF en Argentine et en Moldavie, qui ont partagé des stratégies ayant fait leurs preuves pour améliorer l'accès à un avortement sécurisé et légal. L'avortement médicamenteux n'étant pas encore disponible en Türkiye, ces échanges ont offert non seulement des informations précieuses, mais aussi une source d'inspiration sur les possibilités offertes par l'accompagnement et la télémédecine dans d'autres régions du monde.

Photo : WWHR, Turquie



« Ces expériences sont incroyablement inspirantes et valorisantes pour les militantes, car elles contribuent à élargir notre vision du monde et nous font découvrir d'autres façons d'aborder des enjeux qui, bien que variant dans les détails selon chaque région et chaque contexte, présentent de nombreux points communs... Cet échange nous renforce en tant que mouvement. »

Daniela, de Socorristas En Red, revient sur sa participation à la conférence.



IRAK

Nujeeen Family Democratizing Organization (NFDO)

Construire un mouvement de défenseurs des droits sexuels et reproductifs dans la région du Kurdistan irakien.

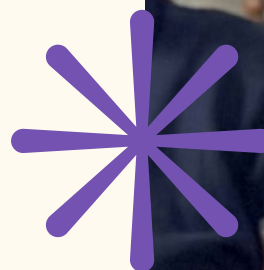
En Iraq, l'avortement reste fortement stigmatisé et n'est légal que lorsque la vie de la personne enceinte est en danger. La NFDO œuvre pour renforcer le soutien aux droits reproductifs des femmes et a créé un réseau en appui à sa campagne « Briyar Briyara Taya » (Le choix vous appartient). Cette coalition, qui réunit des organisations féministes, des médecins, des juristes et des professionnelles des médias, cherche à faire évoluer le débat public sur l'avortement et à modifier le Code pénal irakien afin d'autoriser l'accès à un avortement sécurisé. La coalition est parvenue à un projet de réforme finalisé, prêt à être présenté dès la mise en place du nouveau Parlement et du nouveau gouvernement.

Photo : NFDO, Irak



« Le Code pénal irakien, vieux de plus d'un demi-siècle, doit être actualisé pour refléter les réalités contemporaines... La jurisprudence islamique autorise l'avortement sous certaines conditions, et nous plaillons en faveur de réformes juridiques fondées sur cette perspective. »

Entretien de la NFDO avec MARA-MED



Renforcement du mouvement • 12



Recherche



AMÉRIQUE LATINE

Consorcio Latinoamericano Contra el Aborto Inseguro (CLACAI)

Soutenir un mouvement régional pro-choix pour résister à l'opposition.

Le CLACAI est un réseau régional regroupant plus de 300 organisations engagées en faveur de l'accès à l'avortement dans 22 pays d'Amérique latine.

Une partie des activités financées par le SAAF vise à renforcer les ressources dont disposent les militantes pour mener leur plaidoyer dans leur propre pays. En 2025, le CLACAI a organisé une conférence régionale au cours de laquelle il a lancé une nouvelle ressource présentant les bonnes pratiques en matière de prise en charge des avortements après 20 semaines de grossesse. Le réseau a également développé des outils en ligne permettant à ses membres de suivre et d'analyser les stratégies des mouvements anti-droits dans la région, afin de favoriser une réponse plus stratégique et mieux coordonnée des organisations féministes.

Photo : Eugenia, membre du conseil d'administration du SAAF, lors de la conférence régionale du CLACAI



« Au cours des six derniers mois, le portail “La Mala Fe” a enregistré plus de 12 000 visites, ce qui témoigne d'une utilisation soutenue du site en tant que source d'informations spécialisées pour surveiller, analyser et dénoncer les stratégies des groupes anti-droits. »

CLACAI



ARMÉNIE

Women's Resource Centre (WRC)

Mettre en lumière la réalité de l'accès à l'avortement en Arménie.

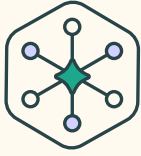
En 2025, le WRC a publié un rapport sur la législation et les pratiques relatives à l'avortement en Arménie, intégrant les témoignages de 183 femmes ayant récemment eu recours à un avortement. En donnant la parole à ces femmes, le WRC a mis en évidence la réalité de l'accès à l'avortement dans le pays, notamment les inégalités entre les régions. Bien que la législation arménienne soit relativement libérale, les personnes souhaitant avorter doivent respecter un délai d'attente obligatoire de trois jours et suivre un entretien de conseil obligatoire. Seules 7 % des femmes interrogées ont pu bénéficier gratuitement d'un avortement. Près de la moitié des répondantes ont indiqué que le médecin avait tenté d'influencer leur décision durant le conseil, et 10 % se sont vu refuser le service, alors même que la loi garantit à chacune le droit d'accéder à un avortement. Ces résultats continueront d'orienter le travail du WRC pour améliorer l'accès à l'avortement en Arménie, en particulier pour les communautés les plus marginalisées.

Photo : WRC, Arménie



« Ces expériences vécues confirment que l'accès légal sur le papier ne se traduit pas automatiquement par des soins sûrs, dignes et abordables. »

[Article de blog du WRC Arménie](#)



Renforcement organisationnel



THAÏLANDE

Fondation Tamtang

Création d'une clinique d'avortement féministe à Bangkok.

Partenaire du SAAF depuis 2020, la Fondation Tamtang s'est enregistrée avec succès en tant que fondation indépendante et établissement médical agréé, ce qui lui a permis d'ouvrir la clinique médicale Tarntawan en août 2025.

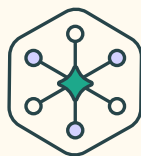
Depuis de nombreuses années, Tamtang gère une ligne d'assistance téléphonique sur l'avortement, qui accompagne des milliers de personnes dans leur accès aux services. L'organisation souhaitait également créer sa propre clinique afin de proposer directement des soins aux personnes qui en ont besoin et de lever les obstacles liés à la stigmatisation institutionnelle et aux difficultés de déplacement. En proposant à la fois des consultations en présentiel et des services de télémedecine, la clinique accueille déjà en moyenne près de 200 patientes par mois.

Photo : Tamtang, Thaïlande



« Le statut officiel de fondation offre à Tamtang davantage de possibilités de solliciter des financements... et renforce notre crédibilité. »

Fondation Tamtang



RWANDA

Medical Doctors for Choice (MDFC)

Mise en place d'une ligne d'assistance téléphonique dédiée à l'avortement sécurisé et d'un système d'orientation structuré.

Nouveau partenaire du SAAF, MDFC a déjà accompli des progrès significatifs pour améliorer l'accès à un avortement sécurisé dans des contextes restrictifs et fortement influencés par les convictions religieuses.

Au cours de ses six premiers mois de mise en œuvre, MDFC a repensé et numérisé son système d'orientation. Cela comprenait la formation des prestataires de soins de santé afin qu'elles orientent les clientes avec assurance et utilisent la nouvelle ligne d'assistance téléphonique de MDFC pour obtenir des conseils, notamment dans les situations présentant des incertitudes juridiques.

Parallèlement, MDFC a renforcé les capacités juridiques de son équipe en formant son personnel à la législation rwandaise sur l'avortement et à son application pratique au quotidien. Pour compléter cette démarche, l'organisation met en place un système interne structuré d'assistance juridique destiné à répondre aux risques juridiques tant au niveau organisationnel qu'au niveau des prestataires. Cette approche garantit que la protection juridique est intégrée de manière proactive dans les activités du MDFC, plutôt que d'être traitée comme une mesure réactive.

Photo : MDFC, Rwanda



2019 Ministerial order on abortion

“Article 5: Eligible health facility to perform abortion:

Abortion is performed in a public or private health facility licensed as a hospital or a polyclinic by the Minister in charge of health.”

“Ingingo ya 5: Ikigo cy'ubuvuzi cyemerewe gutanga serivisi yo gukuriramo umuntu inda:

Gukuriramo umuntu inda bikorerwa mu kigo cy'ubuvuzi cya Leta cyangwa icyigenga kiri ku rwego rw'ibitaro cyangwa urwa poliklinike, cyemerewe gukora na Minisitiri ufite ubuzima mu nshingano ze”

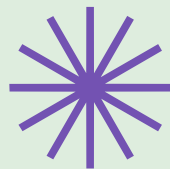


« Avant cette formation, les questions juridiques liées à l'avortement me semblaient très intimidantes. Désormais, je comprends mieux la loi et je sais quelles mesures prendre en cas de problème juridique. Cela a considérablement atténué mes craintes dans mon travail. »

Opératrice de la ligne verte du MDFC



Services



NIGÉRIA

International Centre for Poverty Alleviation and Sustainable Development (CENPAD)

Faciliter l'accès à l'avortement sécurisé dans les camps de déplacés internes au Nigeria.

Le CENPAD a considérablement élargi l'accès à l'avortement sécurisé dans les camps de personnes déplacées internes (PDI) au Nigéria. Grâce à une approche combinant le soutien de pairs éducatrices, des mécanismes d'orientation fiables et des services respectueux, l'organisation aide des personnes qui, autrement, pourraient recourir à des méthodes non sécurisées.

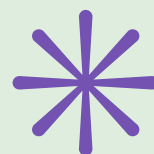
En 2025, le CENPAD a accompagné 18 225 femmes et filles dans l'accès à un avortement médicamenteux. Parmi elles, environ 20 % ne vivaient pas dans les camps, mais provenaient des communautés avoisinantes, ce qui montre que ce modèle d'intervention bénéficie non seulement aux populations déplacées, mais constitue également un point d'accès important pour les femmes vivant à proximité.

Photo : CENPAD, Nigeria



« J'avais honte de dire à qui que ce soit que j'étais enceinte. Je pensais que l'avortement impliquait une intervention chirurgicale ou la mort. Mais j'ai rencontré une éducatrice par les pairs qui m'a tout expliqué lentement, avec des mots que je comprenais. Elle m'a même accompagnée jusqu'au centre de prise en charge, car je n'osais pas m'y rendre toute seule. Après coup, je me suis sentie plus forte. J'ai réalisé que j'avais encore un avenir. »

Bilkisu, 19 ans, résidente du camp de déplacés de Dalori



UGANDA

Family Medical Point (FMP)

Améliorer l'accès à des services d'avortement sécurisé et réduire le coût des médicaments.

Le retrait des financements de l'USAID a entraîné la fermeture de nombreux établissements de santé, privant les communautés de pêcheurs accompagnées par le FMP d'un accès essentiel aux soins. En s'appuyant sur ses liens étroits avec les communautés et sur un modèle d'accompagnement, le FMP est parvenu à accroître le nombre de personnes recevant des informations et un soutien pour accéder à un avortement sécurisé.

En une année, l'organisation a accompagné plus de 2 000 personnes vers des soins d'avortement sécurisé dans ses cliniques partenaires, avec un recours croissant aux services de télémédecine. L'une de ses plus grandes réussites a été d'aider ces établissements à réduire considérablement le coût de l'avortement médicamenteux – d'environ 85 %. Le coût moyen est ainsi passé d'environ 64 dollars à moins de 10 dollars.

Photo : FMP, Ouganda



« Je m'inquiétais de savoir comment j'allais pouvoir payer un avortement. Mais lorsque je me suis renseignée sur le coût à la clinique, ce fut un immense soulagement. J'ai pu bénéficier des soins dont j'avais besoin sans avoir à m'inquiéter de difficultés financières. »

Nabutono, qui a eu recours à un service d'avortement par l'intermédiaire du FMP

Évolution des normes

COLOMBIE

Fondation Si Mujer

Améliorer les connaissances des jeunes sur leurs droits reproductifs grâce à l'éducation par les pairs.

Grâce à son programme de leadership jeunesse, mis en œuvre depuis de nombreuses années en Colombie, Si Mujer a permis à de jeunes personnes de comprendre que l'avortement est un droit légal et de le défendre ouvertement. L'organisation propose des formations approfondies sur la santé et les droits sexuels et reproductifs ainsi que sur les violences basées sur le genre. Ces formations renforcent les capacités des participantes à transmettre ces connaissances à leurs pairs et à devenir des sources d'information fiables au sein de leurs communautés.

Si Mujer a constaté une augmentation de la confiance en soi et du pouvoir d'agir des jeunes participantes, qui sont également de plus en plus nombreuses à recourir aux services de SDSR proposés par sa clinique.

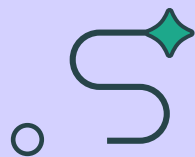
Photo : Si Mujer, Colombie



« Le plus grand avantage, c'est de pouvoir partager ces informations essentielles avec mon entourage – ces sujets ne sont pas abordés à l'école ni à l'université, même s'ils sont couverts par la loi. »

Jeune animatrice formée par Si Mujer





OUGANDA

Rural Aid Foundation

Réduction des risques pour les femmes vivant dans les communautés de pêcheurs en Ouganda.

En seulement un an de financement par le SAAF, la Rural Aid Foundation a considérablement renforcé la compréhension et l'acceptation de l'avortement sécurisé et des soins après avortement comme options de santé essentielles en Ouganda. L'organisation a formé 40 jeunes issus de communautés isolées en tant qu'Ambassadrices de la santé des femmes, en les dotant de connaissances sur la santé reproductive et le cadre juridique relatif à l'avortement.

Cette formation a permis une nette progression des connaissances, les résultats aux évaluations passant de 54 % à 89 %. Munies de supports pédagogiques et bénéficiant d'un accompagnement continu, ces ambassadrices animent désormais des séances communautaires qui ont permis à des centaines d'autres femmes d'accéder à des informations essentielles sur l'avortement autogéré et les soins après avortement.

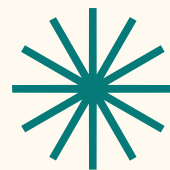
Photo : Rural Aid Foundation, Ouganda



« Avant cette formation, je ne savais pas que j'avais le droit de me rendre dans un établissement de santé pour bénéficier de soins post-avortement... Nous avons appris que chaque femme a le droit d'accéder à des services de soins post-avortement, qu'elle ait ou non procédé à l'avortement de manière intentionnelle. »

Ambassadrice de la santé des femmes formée par la Rural Aid Foundation

Soutenir et mettre en relation les partenaires du SAAF



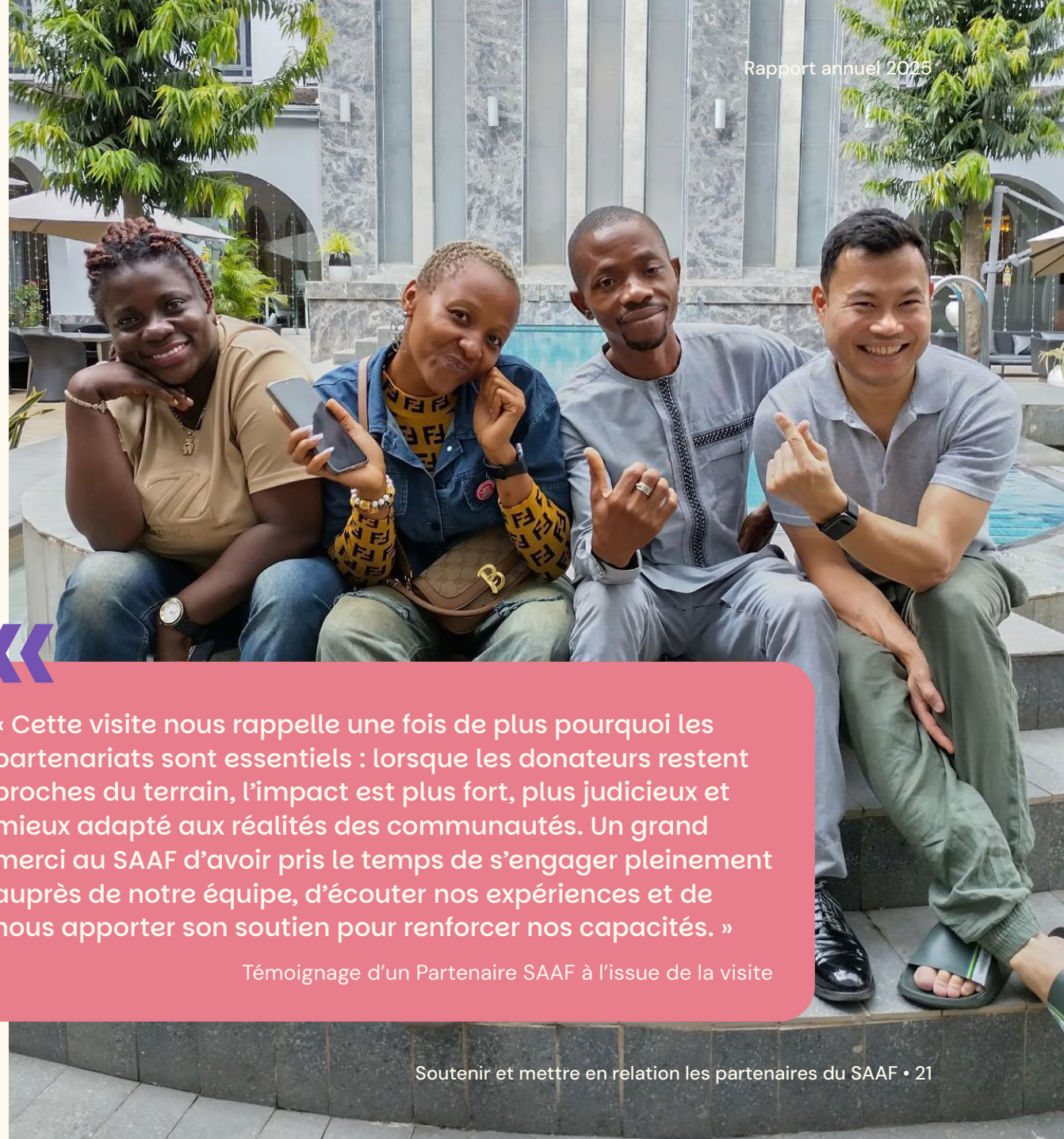
Au-delà du financement, le SAAF cherche à renforcer les capacités organisationnelles de ses partenaires en leur offrant un appui technique et des opportunités de mise en réseau afin d'encourager les partenariats et la responsabilité mutuelle entre organisations.

Nous avons été heureuses de constater que, dans le cadre de l'évaluation externe, **97 % des répondantes ont indiqué que le SAAF les avait aidées à établir des liens avec d'autres partenaires travaillant sur l'avortement.**

Visites aux organisations partenaires

En 2025, l'équipe du SAAF a rendu visite à 20 organisations partenaires. Dans la mesure du possible, nous combinons ces visites avec d'autres déplacements afin de réduire les coûts et notre impact environnemental. Une visite, auprès de Nègès Mawon, s'est déroulée en ligne en raison des problèmes de sécurité et d'accès en Haïti, où l'organisation est basée.

Photo : Aung, responsable financier du SAAF, avec GREENER, au Nigeria



« Cette visite nous rappelle une fois de plus pourquoi les partenariats sont essentiels : lorsque les donateurs restent proches du terrain, l'impact est plus fort, plus judicieux et mieux adapté aux réalités des communautés. Un grand merci au SAAF d'avoir pris le temps de s'engager pleinement auprès de notre équipe, d'écouter nos expériences et de nous apporter son soutien pour renforcer nos capacités. »

Témoignage d'un Partenaire SAAF à l'issue de la visite

Rencontres en présentiel entre partenaires

En 2025, nous avons organisé trois ateliers d'intégration (en anglais, en français et en espagnol) à l'intention de 22 nouvelles partenaires rejoignant le réseau mondial du SAAF. Ces ateliers ont permis aux participantes de mieux connaître le SAAF et ses méthodes de travail, d'affiner leur proposition de projet et de rencontrer d'autres actrices engagées dans la défense du droit à l'avortement à travers le monde.

« Nous ne savions pas que d'autres étaient confrontés aux mêmes défis avant de participer à la réunion du SAAF. Cela a changé notre façon de voir notre travail. »

Participant à l'atelier d'initiation du SAAF

Le SAAF a également soutenu l'organisation de rencontres entre partenaires au Rwanda et au Kenya.

Au Rwanda, une équipe de consultantes féministes a animé une formation de trois jours sur l'avortement à l'intention de 20 participantes issues des trois organisations partenaires du SAAF dans le pays. L'atelier a porté sur la législation rwandaise relative à l'avortement, des exercices de clarification des valeurs ainsi que des échanges pratiques sur les possibilités de collaboration entre les organisations. À l'issue de la formation,

les participantes avaient noué de nouveaux liens et renforcé leur compréhension du cadre juridique, des modalités d'accès à un avortement sécurisé, de l'autonomie corporelle et du mouvement pour le droit à l'avortement.

« Cette expérience a été extraordinaire, car elle nous a réellement permis de commencer à construire un réseau d'initiatives qui avancent dans la même direction. Je comprends désormais beaucoup mieux les véritables obstacles auxquels nous faisons face. »

Participante à l'atelier au Rwanda

Au Kenya, des représentants des sept organisations partenaires du SAAF se sont réunis pour discuter des meilleures pratiques et des possibilités de collaboration :

« Cette réunion était bien plus qu'un simple événement professionnel : c'était un espace d'apprentissage, de création de liens et de réaffirmation. Elle m'a rappelé que nous faisons partie d'un mouvement plus large de partenaires œuvrant pour la Justice reproductive et a créé un environnement ouvert et solidaire propice au partage des défis et des solutions. »

Participante à la rencontre au Kenya



Photo : Participants à l'atelier au Rwanda

Webinaires et discussions en ligne

En septembre, le SAAF a organisé un atelier en ligne consacré au « refus de prise en charge par les prestataires », auquel 81 participants ont pris part. Les partenaires du SAAF ont également été invitées à participer à des webinaires organisés par l'IPPF sur des thèmes tels que l'avortement après 13 semaines de grossesse, l'inclusion des personnes trans et de diverses identités de genre, ainsi que les approches pour repenser les discours sur l'avortement.

Le SAAF a transféré son groupe de discussion en ligne (destiné aux anciennes et nouvelles partenaires), de Workplace (hébergé par Meta) vers Blink. À la fin de l'année, 268 utilisatrices y étaient inscrites. La plateforme accueillait régulièrement des publications partageant des actualités, des ressources utiles et des informations sur les activités liées à l'avortement. Elle héberge également un centre de ressources où le SAAF met à disposition les outils qu'il développe ainsi que d'autres ressources jugées utiles pour ses partenaires. Au cours des six derniers mois de 2025, ces ressources ont été consultées 800 fois.



Photo : REDMYH, Mexique



Conférences

Les membres de l'équipe du SAAF ont participé à plusieurs conférences afin de présenter notre travail et d'échanger avec nos partenaires. Nous étions présents au DASAF (Dialogue africain pour l'avortement sécurisé) en Guinée, à l'ICFP (Conférence internationale sur la planification familiale), au GSAD (Dialogue mondial sur l'avortement sécurisé) et au dialogue régional du CLACAI en Colombie.

Quatorze personnes ont également bénéficié du soutien du SAAF pour participer à des conférences régionales et mondiales en lien avec leur travail sur l'avortement. Les organisations partenaires ont indiqué que cela leur avait offert des occasions essentielles de présenter leur travail à un public plus large, de nouer des liens avec des donateurs et partenaires potentiels, et de se tenir informés des enjeux mondiaux en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs. Lors de nombreuses de ces conférences, le SAAF organise également des rencontres entre ses partenaires afin de les réunir lorsqu'ils se trouvent déjà au même endroit.



« Cette conférence a été particulièrement significative pour moi, car c'était la première fois que je voyageais à l'étranger. Participer à l'ICFP a été une expérience transformatrice qui a considérablement enrichi ma compréhension des tendances mondiales et des meilleures pratiques en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs. »

Partenaire du SAAF ayant reçu un financement pour participer à l'ICFP en Colombie



Communication externe

À travers sa communication externe, le SAAF cherche non seulement à accroître sa visibilité, mais aussi à faire connaître le travail essentiel de ses partenaires auprès d'un public international. Nous proposons un accompagnement adapté aux besoins de nos partenaires, notamment en les mettant en relation avec des journalistes et en leur apportant un soutien et des formations en communication, relations médias et image de marque.

94 % des personnes ayant répondu à l'enquête ont indiqué que leur visibilité dans le domaine de l'avortement et de la santé et des droits sexuels et reproductifs (SRHR) s'était accrue grâce au soutien du SAAF en matière de communication.

En 2025, le SAAF a publié au total 26 articles de blog sur son site web multilingue : six rédigés par l'équipe du SAAF, huit écrits par des Organisations partenaires, et un total de 12 entretiens menés avec des Organisations partenaires mises à l'honneur au Mexique et au Malawi.



Photo : Laura G, de l'équipe du SAAF, interviewant le personnel et les bénévoles de Las Socorristas



Témoignages de partenaires



Di Ramona, Mexique

« L'accompagnement à l'avortement, c'est mettre la personne au centre. »

Nous n'imposons jamais une seule option. Nous fournissons des informations et veillons à ce que chacune connaisse ses droits afin qu'elle puisse faire un choix éclairé, que ce soit au sein du système public de santé ou par d'autres moyens. L'accompagnement est une option parmi d'autres, et non un substitut aux services médicaux. Il permet aux femmes de ne pas être seules, d'être respectées et d'être moins exposées à la violence dans les établissements de santé. Bien sûr, l'accompagnement ne garantit pas une expérience positive à chaque personne, mais il peut réduire les préjugés et contribuer à rendre ce parcours plus digne.



CSJ News, Malawi

« L'avortement est une question de classe sociale au Malawi. »

Il y a dix ans, lorsqu'un chef traditionnel découvrait qu'une jeune fille de sa communauté avait eu recours à un avortement, il signalait généralement l'affaire à la police. Aujourd'hui, la situation est différente. Les femmes et les filles ayant eu recours à un avortement non sécurisé sont orientées vers des établissements de santé pour recevoir des soins après avortement. De même, alors qu'autrefois un membre du personnel de santé informait la police d'un avortement non sécurisé, les prestataires se contentent désormais de fournir les soins nécessaires. À mes yeux, c'est une avancée majeure dans un contexte où l'accès à l'avortement demeure extrêmement restreint.



REDMYH, Mexique

« Je suis fière du réseau de soutien que nous avons mis en place. »

Les jeunes ont le droit de prendre des décisions concernant leur propre corps. Nous avons le droit de reconnaître que nous ne sommes peut-être pas prêtes à devenir mères. Personne ne devrait nous imposer cette décision ; elle doit nous appartenir, au moment où nous nous sentons prêtes. Ce qui me motive le plus, c'est la gratitude des jeunes filles que nous accompagnons. Récemment, l'une d'elles m'a écrit : « Merci infiniment, tu ne peux pas imaginer à quel point tu as changé ma vie. » En lisant ce message, j'ai été très émue et j'ai versé quelques larmes, car c'était une magnifique reconnaissance de notre travail.

Le conseil d'administration du SAAF



Membres du conseil d'administration du SAAF

Génesis Luigi (coprésidente)

Fonction au sein du conseil d'administration : militante

Mamello Makhele (coprésidente)

Fonction au sein du conseil d'administration : Professionnelle de santé

Kelly Blanchard

Fonction au sein du conseil d'administration : représentante d'une organisation internationale œuvrant dans le domaine de l'avortement

Marevic Parcon

Fonction au sein du conseil d'administration : représentante d'une organisation internationale œuvrant dans le domaine de l'avortement

Eugenia López Uribe

Fonction au sein du conseil d'administration : représentante de l'organisation hôte (IPPF)

Rawan Raad

Fonction au sein du conseil d'administration : défenseuse des jeunes



« Même au cours de l'une des années les plus difficiles pour le droit à l'avortement, les partenaires du SAAF ont fait preuve d'une résilience extraordinaire. Leur créativité, leur solidarité et leur refus de céder prouvent que le progrès reste possible, même lorsque le contexte semble hostile. Le SAAF reste déterminé à garantir aux militantes les ressources et le soutien communautaire dont ils ont besoin pour poursuivre leur combat.

L'accès à l'avortement sécurisé sauve des vies, et nous continuerons à nous battre jusqu'à ce que chaque personne, partout dans le monde, puisse exercer ce droit librement et en toute sécurité. »

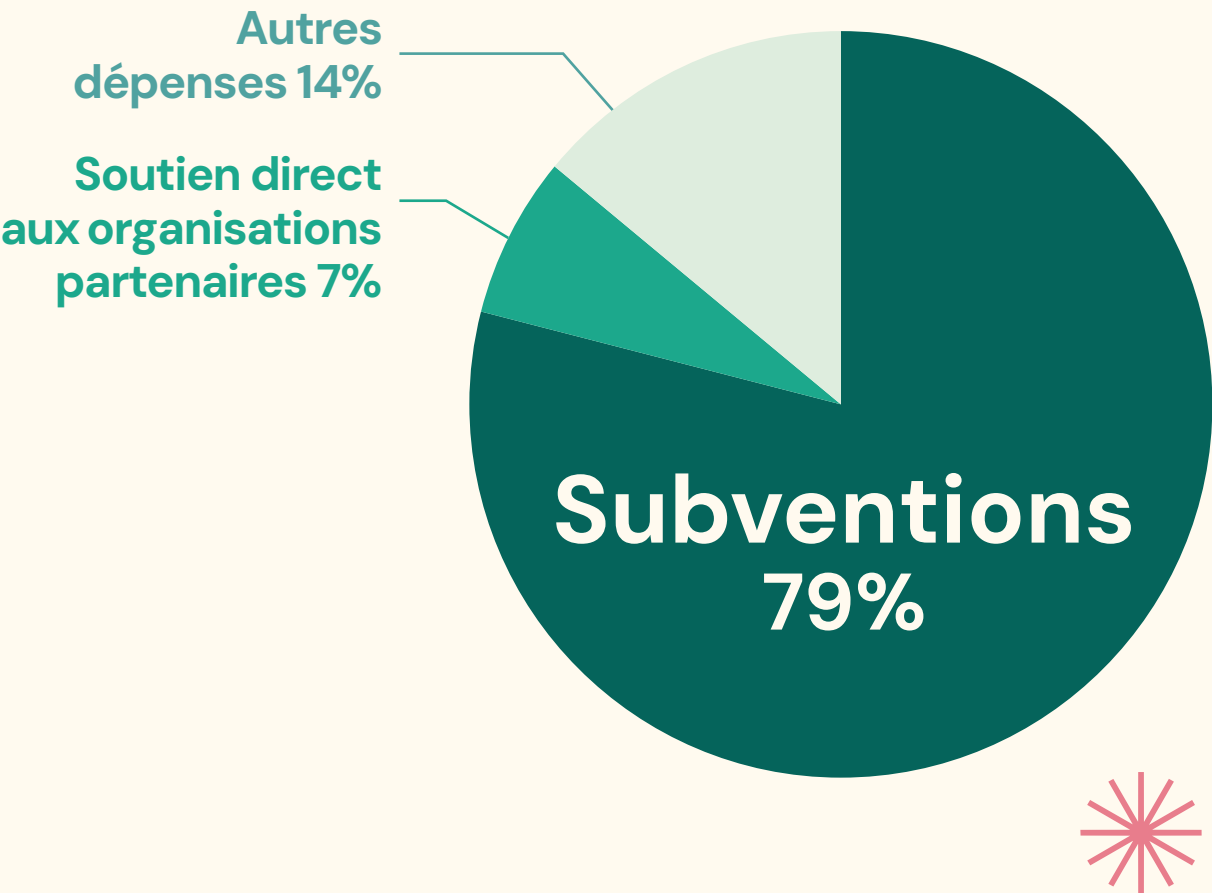
Mamello Makhele, membre du conseil d'administration du SAAF

Informations financières du SAAF

86 % de l'ensemble de nos ressources financières sont consacrés aux subventions et au soutien direct à nos Organisations partenaires.

Les dépenses totales du SAAF en 2025 se sont élevées à 7 253 705 dollars américains. La majeure partie de ces dépenses (79 %) a été consacrée à des subventions accordées à des organisations partenaires bénéficiaires. 7 % supplémentaires ont été consacrés à des mesures de soutien direct, telles que le renforcement des capacités. En 2025, le fonds a bénéficié du soutien des gouvernements des Pays-Bas, de la Norvège, du Canada et du Royaume-Uni.

Dépenses totales :	7 253 705 \$	
Subventions :	5 736 109 \$	(79%)
Administration du Fonds et personnel :	639 412 \$	(9%)
Soutien direct aux organisations partenaires :	502 377 \$	(7%)
Frais généraux :	247 391 \$	(3%)
Suivi et évaluation (S&E) du Fonds :	104 912 \$	(1%)
Apprentissage et communication :	23 503 \$	(0.5%)



Carte des partenaires

Rapport annuel 2025

La carte ci-dessous présente toutes les organisations ayant reçu des fonds du SAAF entre janvier et décembre 2025. Au total, 106 organisations sont partenaires du SAAF.

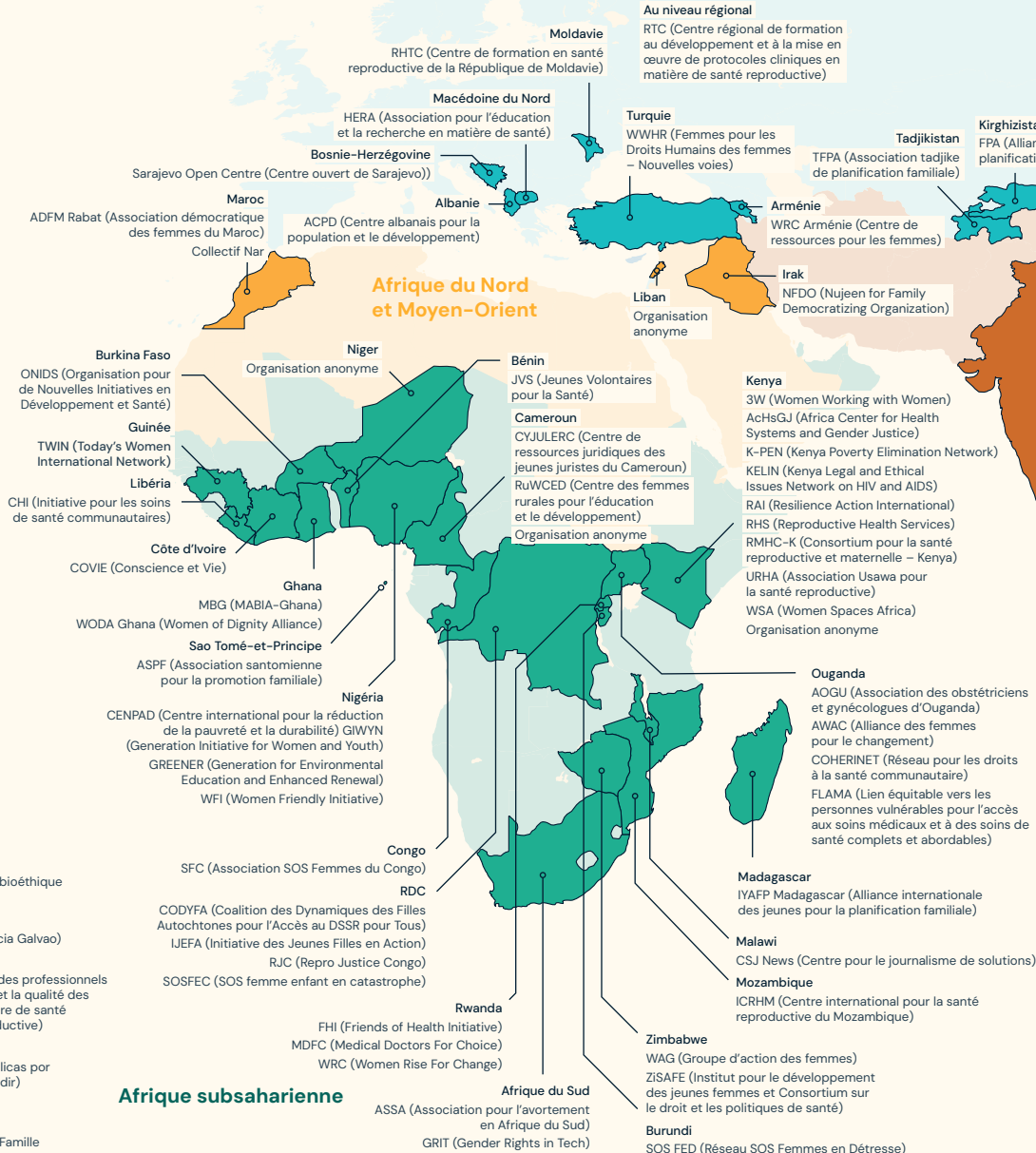
Amérique latine / Caraïbes

Au niveau régional

CLACAI (Consortium latino-américain contre l'avortement à risque)
Red Compa (Réseau féministe latino-américain et caribéen d'accompagnatrices à l'avortement)



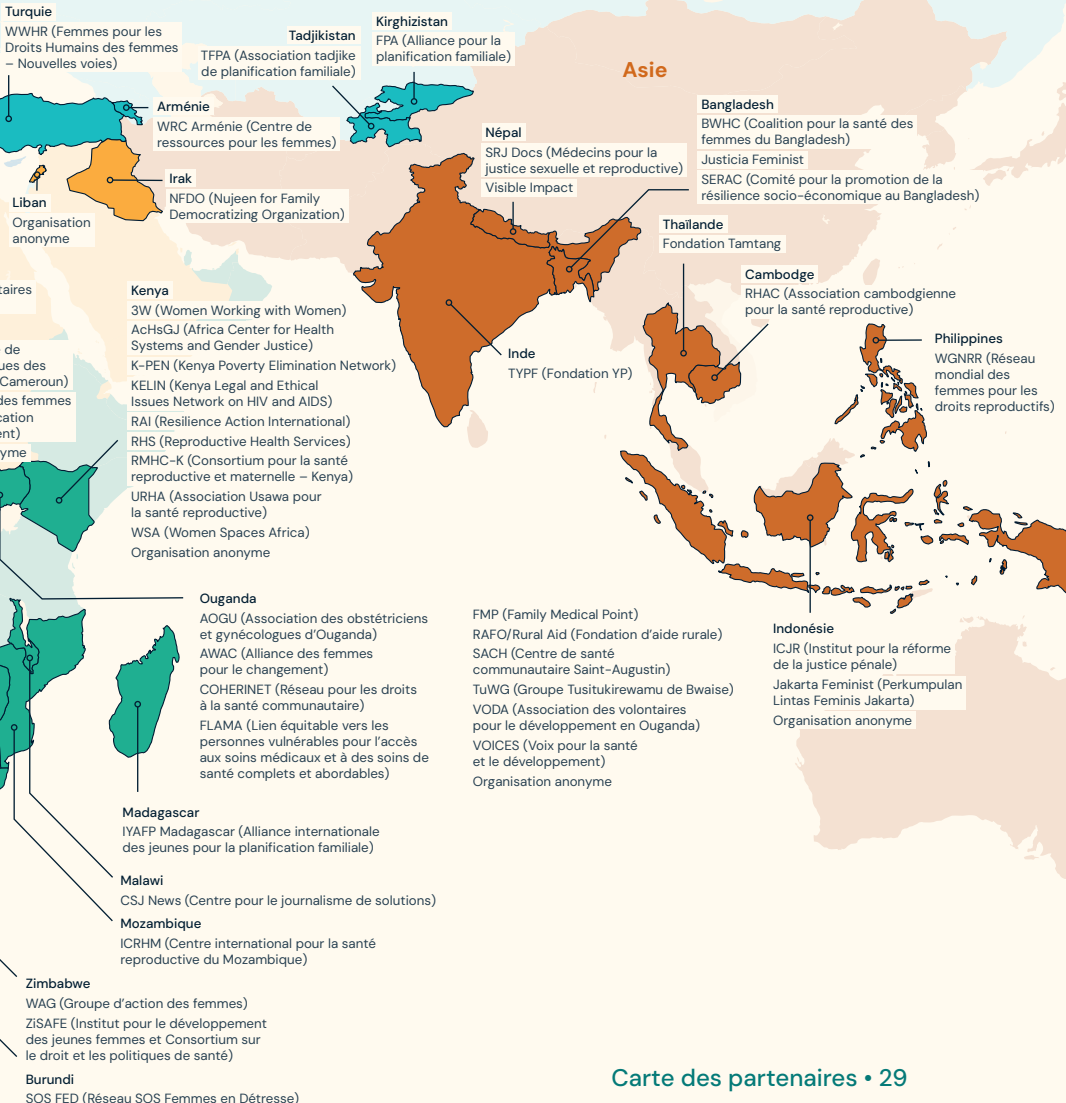
Afrique du Nord et Moyen-Orient



Europe de l'Est et Caucase

Au niveau régional

RTC (Centre régional de formation au développement et à la mise en œuvre de protocoles cliniques en matière de santé reproductive)



Le SAAF est hébergé par la Fédération Internationale pour la Planification Familiale (IPPF), 4 Newhams Row, Londres SE1 3UZ, Royaume-Uni.

Pour suivre l'actualité du SAAF, inscrivez-vous à notre newsletter et suivez-nous sur Bluesky, Facebook, LinkedIn et Instagram.

Vous pouvez contacter le SAAF par e-mail à l'adresse info@saafund.org

www.saafund.org



Photo : Nègès Mawon, Haïti



« C'est vraiment un plaisir de faire partie de la famille du SAAF, les donateurs les plus sympathiques et les plus flexibles que nous ayons jamais rencontrés. »

Partenaire SAAF

